

**SYNTHÈSE DE LA RÉFLEXION ET DES PROPOSITIONS SUR
La Stratégie d'intégration d'un schéma directeur cyclable et les services vélo
du Plan Déplacements du SCoT**

Dans le cadre du déploiement du Plan Déplacements récemment finalisé, le Syndicat de SCoT lance son 1er Plan Vélo, découlant de deux mesures du programme d'actions du Plan Global de Déplacements :

- ✓ Action n°5.1 : Mettre en œuvre des schémas directeurs des itinéraires cyclables
- ✓ Action n°5.2 : Promouvoir l'usage du vélo en développant des services vélo

Le CODEV a été sollicité pour participer à la consultation du document provisoire de la Stratégie et de l'Atlas Cartographique par commune.

Le document provisoire de la Stratégie ainsi que l'atlas cartographique par commune concernée par un itinéraire sont mis en consultation du mardi 3 août 2021 au vendredi 1er octobre 2021 .

Lors de sa plénière du 15 septembre 2021 le CODEV a salué l'initiative de ce plan vélo et a souligné la nécessité du développement des mobilités douces, dont le vélo, pour l'agglomération Pays de Foix-Varilhes et pour l'Ariège en tant que département.

Le CODEV relève une forte demande par les citoyens pour des itinéraires cyclables sécurisés et attractifs, ainsi que des services vélos adaptés à une utilisation croissante.

Remarques générales

- Le CODEV souligne l'importance de l'attractivité des aménagements : pour inciter la population à faire du vélo les itinéraires doivent être sûrs, agréables et pratiques ; concrètement :
 - ⇒ sont à éviter les fortes pentes
 - ⇒ assurer la continuité du réseau : les mairies doivent éventuellement compléter

Des itinéraires pas attractifs ne vont pas être utilisés !

- Le CODEV incite les pouvoirs publics de le prendre en compte dans leurs choix d'itinéraires : mieux vaut de ne pas proposer un itinéraire si l'attractivité n'est pas garanti et investir l'argent ailleurs.

Un exemple : la liaison Foix-Saint Pierre de Rivière : l'itinéraire qui passe par le hameau de Mouragues présente une très forte pente et a été considéré comme trop peu attractif par les membres du Codev pratiquant ce trajet.

Malgré tout, ce tracé présente un intérêt pour les sportifs. Une signalétique adaptée pourrait être envisagée (parcours facile, parcours sportif, etc.).

- Pour un territoire comme l'Ariège (dénivelés, longues distances entre communes, petite offre transport publique) l'usage du vélo électrique se présente comme une bonne alternative pour un usage quotidien et pour remplacer la voiture. L'action publique devrait en tenir compte plus fortement: aides, services location etc.

Le CODEV pense que le vélo classique peut présenter une alternative à la voiture pour les petits trajets au sein des communes et dans le secteur nord du territoire de l'agglomération mais beaucoup moins pour les trajets plus longs (surtout pour les trajets travail-maison) et dans le secteur Sud dû au relief.

Commentaires sur points concrets

- Pour le secteur NORD

⇒ Est-ce que le passage proche de l'héliport va être autorisé ?

⇒ Rue de Laborie



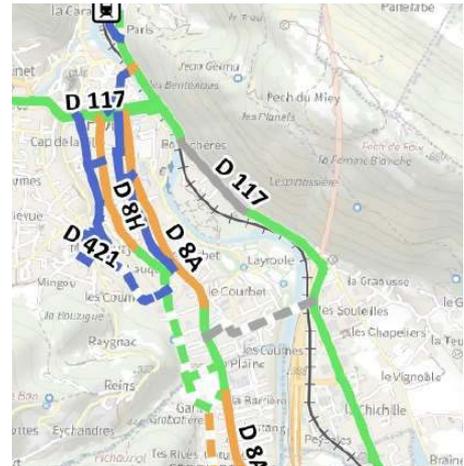
Rue déjà très étroite et projet de la mairie de construire un trottoir : assez de place pour une piste en contigu ? Peut-être réfléchir à une « zone de rencontre » pour permettre la circulation de cyclistes et piétons (école) en sécurité.

Ou créer une alternative le long de la voie ferrée vers le sud.

- Pour le secteur sud

⇒ Étude comparative pour les itinéraires parallèles entre Foix Hippodrome et la zone commerciale sud (D117 et D8A (avec passerelle)) :

- Coûts pour aménagements de la D117 (avec la contrainte en gris) <-> coûts pour une passerelle
- Attractivité de la passerelle aussi pour piétons
- Évaluer la possibilité des fonds tierce pour le projet passerelle



Par ailleurs, l'avenue Lakanal à Foix est très fréquentée par les vélos mais présente un vrai danger sur sa partie haute, avant le virage, très étroit pour permettre le passage de deux voitures qui se croisent et d'un vélo.

Services et stationnement

- Proposer des « formations » ou « sensibilisations » des cyclistes (et trottinettistes) : cohabitation avec piétons
- Même avant la réalisation du plan vélo : plus d'information sur itinéraires disponibles
- Campagne d'information sur les formes d'usages (panneaux, marquages au sol etc), à commencer maintenant
- Actions pour l'acculturation des automobilistes
- Besoin d'une signalétique très claire, visible et harmonisée sur le département de l'Ariège (ou plus loin)
- Équipement esthétique pour le stationnement vélo : concours de design ?
- Favorable à un service location vélo sur réservation
- Création Maison des Mobilités à Varilhes